

ANNEXE I

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Noromectin Injection, 10 mg/ml, solution injectable

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Par ml:

Substance active:

Ivermectine 10 mg

Excipients:

Composition qualitative en excipients et autres composants
Glycérol
Polyéthylène glycol

Une solution claire et incolore à jaune clair, légèrement visqueuse, stérile et non-aqueuse.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Bovins (bœuf et bovins non-producteur de lait) et porcs.

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

3.2.1. Bovins:

Le médicament vétérinaire est indiqué pour le traitement et la lutte contre les infections par les vers gastro-intestinaux, les vers des poumons, les acariens, les poux et les larves d'hypodermes.

Vers gastro-intestinaux (adultes et larves de stade L-4):

Ostertagia ostertagi (y compris les larves inhibées), *Ostertagia lyrata*, *Haemonchus placei*, *Trichostrongylus axei*, *Trichostrongylus colubriformis*, *Cooperia oncophora*, *Cooperia punctata*, *Cooperia pectinata*, *Bunostomum phlebotonum*, *Oesophagostomum radiatum* et *Nematodirus helvetianus* (adultes).

Vers pulmonaires (adultes et larves de stade L-4):

Dictyocaulus viviparus.

Hypodermes (stades parasitaires):

Hypoderma bovis et *Hypoderma lineatum*.

Poux suceurs:

Linognathus vituli, *Haematopinus eurysternus* et *Solenopotes capillatus*.

Acariens:

Psoroptes bovis, *Sarcoptes scabiei* var *bovis*.

Le médicament vétérinaire peut également être utilisé comme moyen d'aide pour contrôler l'infection aux acariens *Chorioptes bovis* mais une élimination complète ne s'installera pas.

3.2.2. Porcs:

Le médicament vétérinaire est destiné au traitement des maladies parasitaires des porcs, dues aux parasites suivants:

Vers gastro-intestinaux (adultes et larves de stade L-4):

Ascaris suum (adultes et larves de stade L-4)

Hyostrongylus rubidus (adultes et larves de stade L-4)

Oesophagostomum dentatum. (adultes et larves de stade L-4)

Strongyloides ransomi (adultes)

Vers pulmonaires:

Metastrongylus apri (adultes)

Poux:

Haematopinus suis

Acariens:

Sarcopetes scabiei var *suis*

3.3 Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

Ne pas administrer chez d'autres espèces que celles qui sont indiquées parce que parfois des réactions graves, même fatales, peuvent apparaître. Principalement les chiens présentent un risque (en particulier les Collies, les Bobtails et les races apparentées ou les croisements) et aussi les tortues (de mer).

Ne pas utiliser chez les vaches laitières pendant la lactation, ni pendant la période de tarissement quand le lait est destiné à la consommation humaine.

Ne pas utiliser chez les génisses dans les 60 jours avant le vêlage.

Ne pas administrer par voie intraveineuse ou intramusculaire.

3.4 Mises en garde particulières

Bovins: Pour éviter des réactions secondaires dues à la mort de larves d'hypoderme à la hauteur de l'œsophage ou dans la colonne vertébrale, il est recommandé d'administrer le médicament vétérinaire à la fin de la saison de vol des mouches d'hypoderme et avant que les larves n'atteignent leurs sites de repos. Consultez votre vétérinaire pour connaître la période correcte d'utilisation. Il faut veiller à éviter la procédure suivante, car elle augmente le risque de résistance et peut entraîner un traitement inefficace.

- Utilisation fréquente et répétée des anthelminthiques de la même classe, sur une période plus longue.
- Le sous-dosage peut être dû à une sous-estimation du poids corporel, une mauvaise utilisation du médicament vétérinaire ou à un manque d'étalonnage du dispositif de dosage.

Les cas suspects de résistance doivent être étudiés plus avant à l'aide de tests appropriés.

(par exemple, test de réduction du nombre d'œufs fécaux). Lorsque le test suggère une forte résistance à l'anthémintique, un autre anthelminthique de classe différente et avec un mode d'action différent sera utilisé.

Des résistances aux lactones macrocycliques (par exemple l'ivermectine) ont été rapportées chez des bovins au sein de l'UE à *Cooperia* spp., *Ostertagia ostertagi* et *Trichostrongylus* spp. Par conséquent, l'utilisation de ce médicament vétérinaire doit être basée sur les informations épidémiologiques locales (région, ferme) sur la sensibilité de ces nématodes et des recommandations pour limiter la sélection ultérieure de la résistance aux anthelminthiques.

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles:

Ce médicament vétérinaire ne contient pas de conservateur.

Prévenir la contamination du contenu au cours de l'utilisation.

En cas d'apparition d'une pollution (visible) ou d'une décoloration, ne plus utiliser le flacon.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:

Ne pas fumer ni manger pendant la manipulation du médicament vétérinaire.

Eviter un contact direct avec la peau.

Se laver les mains après utilisation.

Prendre soin d'éviter une auto-injection. Une auto-injection accidentelle peut provoquer une irritation locale et/ou de la douleur à l'endroit d'injection.

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Évitez un contact direct avec les yeux. En cas de contact accidentel du médicament vétérinaire avec les yeux, lavez-les à l'eau claire et consultez un médecin.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement:

Sans objet.

3.6 Effets indésirables

Bovins:

Fréquent (1 à 10 animaux / 100 animaux traités):	Gonflement au site d'injection ¹
Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):	Douleur au point d'injection ¹ Des réactions allergiques Une anaphylaxie

¹ Ces réactions disparaissent sans traitement.

Porcs:

Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):	Douleur au point d'injection ¹ Gonflement au site d'injection ² Des réactions allergiques Une anaphylaxie
--	--

¹Légères et transitoires. Ces réactions disparaissent sans traitement.

²Légères et transitoires, après une injection sous-cutanée (de 1x 0.5x 0.5 à 2x1x1 cm) - Ceux-ci disparaissent après 11 jours.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Gestation et lactation:

Le médicament vétérinaire peut être administré au bétail viandeux à n'importe quel stade de la gestation ou de la lactation, à condition que le lait ne soit pas destiné à la consommation humaine. Ne pas utiliser chez les vaches laitières pendant la lactation, ni pendant la période de tarissement quand le lait est destiné à la consommation humaine.

Ne pas utiliser chez les génisses dans les 60 jours avant le vêlage.

Au dosage recommandé, il n'a pas été observé d'effets indésirables sur la fertilité ou la gestation des animaux de reproduction.

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

L'activité in vitro de l'ivermectine s'avère être renforcée par les dérivés des benzodiazépines.

3.9 Voies d'administration et posologie

Voie sous cutanée.

Seulement pour une administration unique.

Il est recommandé pour l'utilisation du médicament vétérinaire de garder une aiguille fixe sur le flacon et d'y attacher uniquement la seringue et ce pour prévenir une ponction excessive du bouchon.

3.9.1. Bovins:

Le médicament vétérinaire doit être administré uniquement en sous-cutané à la dose recommandée de 200 µg d'ivermectine par kilogramme de poids du corps. Injecter le médicament vétérinaire aseptiquement, à l'aide d'instruments stériles sous la peau lâche en avant ou en arrière de l'épaule. L'emploi d'une aiguille stérile de 15 - 20 mm est recommandé. Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel/vif doit être déterminé aussi précisément que possible. Si les animaux doivent être traités collectivement plutôt qu'individuellement, ils doivent être regroupés en fonction de leur poids corporel et dosés en conséquence pour éviter une sous-dose ou une surdose.

Utiliser le schéma de dosage suivant:

Poids du corps (kg)	Volume (ml)
Jusqu'à 50	1.0
51-100	2.0
101-150	3.0
151-200	4.0
201-250	5.0
251-300	6.0
301-350	7.0
351-400	8.0
401-450	9.0
451-500	10.0
501-550	11.0
551-600	12.0

3.9.2. Porcs (Animaux jeunes et adultes):

Le médicament vétérinaire doit être administré uniquement en sous-cutané dans le cou, de manière aseptique, à la dose recommandée de 300 µg d'ivermectine par kilogramme de poids du corps (1 ml pour 33 kg de poids vif). Traiter tous les animaux du cheptel.

L'utilisation d'une aiguille stérile de gauge 17, 15-20 mm est recommandée.

Animaux reproducteurs

Il est important au commencement de la lutte contre les parasites de traiter tous les animaux dans le lot. Après le premier traitement, utiliser le médicament vétérinaire en modulant comme suit:

Truies

Traiter les truies de préférence 7-14 jours avant la mise-bas, pour limiter l'infection des porcelets à un minimum.

Truies primipars

7 - 14 jours avant la saillie.
7 - 14 jours avant la mise-bas.

Verrats

La fréquence et le besoin d'un traitement dépend de l'exposition. Traiter au moins deux fois par an.

Porcs à l'engraissement

Tous les porcs à l'engraissement doivent être traités avant d'être placés dans des loges propres. Il peut être nécessaire de retraiter des animaux suite à une réinfestation.

NB: pour une lutte efficace contre la gale, on doit prévenir une réinfestation par contact avec des porcs non traités ou avec des locaux contaminés. Les lentes des poux ne sont pas sensibles à le médicament vétérinaire et leur éclosion peut durer jusqu'à 3 semaines. Les contaminations par des poux suite à l'éclosion des lentes peuvent nécessiter un second traitement.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

Dans le cas d'un surdosage, un traitement symptomatique devrait être donné.

Les symptômes d'un surdosage chez les bovins peuvent être: tremblement, convulsion et coma.

Les symptômes cliniques de la toxicité de l'ivermectine chez les porcs consistent en tremblements, mydriase bilatérale et décubitus avec parfois des écarts biochimiques avec une baisse temporaire du fer dans le sérum.

De tels changements sont seulement remarqués quand l'ivermectine est administrée en sous-cutané à la dose de 30 mg/kg (100 fois la dose thérapeutique normale).

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

3.12.1. Bovins:

Viande et abats: 49 jours.

Ne pas utiliser chez les vaches laitières pendant la lactation, ni pendant la période de tarissement quand le lait est destiné à la consommation humaine.

Ne pas utiliser chez les génisses durant les 60 jours qui précèdent le vêlage.

3.12.2. Porcs:

Viande et abats: 18 jours.

4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet:

QP54AA01

4.2 Propriétés pharmacodynamiques

L'ivermectine est un dérivé lactone macrocyclique et agit en inhibant les influx nerveux. Elle se lie sélectivement et avec une grande affinité aux canaux à ions chlorures régulés par les glutamates, ce qui arrive dans les cellules des muscles ou des nerfs des invertébrés. Ceci conduit à une augmentation de la perméabilité de la membrane cellulaire aux ions chlorures avec une hyperpolarisation de la cellule du nerf ou du muscle, conduisant à la paralysie et à la mort des parasites incriminés.

Les composants de cette classe peuvent aussi interagir avec les autres canaux à ions chlorures « ligand-gated », tel que ceux régulés par le neurotransmetteur à acide gama-aminobutyrique (GABA). La marge de sécurité pour les composants de cette classe est attribuable au fait que les mammifères n'ont pas de canaux à ions chlorures régulés par les glutamates. Les lactones macrocycliques ont une affinité faible pour les autres canaux à ions chlorures qui sont régulés par d'autres liaisons et ils ne passent pas facilement la barrière hémato-méningée

4.3 Propriétés pharmacocinétiques

Après administration sous-cutanée du médicament vétérinaire à la dose recommandée aux bovins (200 µg/kg) les paramètres suivant ont été observés: C_{max} de 37 ng/ml et AUC de 7558 ng/ml.h. Après administration sous-cutanée du médicament vétérinaire à la dose recommandée aux porcs (300 µg/kg) les paramètres suivant ont été observés: C_{max} de 14 ng/ml, AUC de 1887 ng/ml.h, T_{max} de 47.25 ± 5.008 h et $T_{1/2}$ van 106.59 ± 9.355 h.

L'ivermectine n'est que partiellement métabolisée. Chez les bovins, seulement environ 1-2% est excrété dans l'urine, le reste est excrété dans les fèces, approximativement 60% est excrété en substance inchangée. Le reste est excrété sous forme de métabolites ou de produits de dégradation. Chez les porcs, l'excrétion biliaire suivie d'une élimination dans les fèces est la voie d'excrétion la plus importante.

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES**5.1 Incompatibilités majeures**

Sans objet.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente: 2 ans.
Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire: 28 jours.

5.3 Précautions particulières de conservation

A conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.
Protéger de la lumière.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Le medicament vétérinaire est disponible en flacons de 50 ml, 100 ml, 250 ml, 500 ml et 1 litre, présentés en flacons en polyéthylène de haute densité et avec un bouchon de bromobutyl et fermeture en aluminium.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car ivermectine pourrait mettre les poissons et autres organismes aquatiques en danger.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Norbrook Laboratories (Ireland) Limited

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V241525

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

Date de première autorisation: 09/12/2002

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

16/12/2025

10. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).